

Agenda financier pour 2026

PARIS, France – 2 mars 2026 | [Sidetrade](#), entreprise d'IA dédiée à l'Order-to-Cash, publie son calendrier de publications financières pour l'exercice 2026.

Chiffre d'affaires de l'exercice 2025

Mardi 20 janvier 2026 après Bourse

Chiffre d'affaires du premier semestre 2026

Mardi 21 juillet 2026 après Bourse

Résultats annuels 2025

Lundi 30 mars 2026 après Bourse

Résultats du premier semestre 2026

Mardi 22 septembre 2026 après Bourse

Nouveau plan stratégique

Mardi 7 avril 2026 après Bourse

Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2026

Mardi 20 octobre 2026 après Bourse

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2026

Mardi 14 avril 2026 après Bourse

Chiffre d'affaires de l'exercice 2026

Mardi 26 janvier 2027 après Bourse

Assemblée générale des actionnaires

Judi 18 juin 2026 à partir de 11h00

Relations investisseurs & Relations médias

Christelle Dhrif

00 33 6 10 46 72 00

cdhrif@sidetrade.com

À propos de Sidetrade (www.sidetrade.com)

Sidetrade (Euronext Growth : ALBFR.PA) est une entreprise d'IA qui redéfinit la manière dont les organisations sécurisent et accélèrent leurs flux de trésorerie. Au cœur de ses solutions se trouve Aimie, l'IA agentique de Sidetrade, entraînée sur plus de 8 000 milliards de dollars de transactions inter-entreprises. Grâce à ce [Data Lake propriétaire](#) et à une expertise métier, Aimie opère de façon autonome sur l'ensemble du cycle Order-to-Cash. Cette collaboratrice favorise l'agilité, éclaire la prise de décision et assure une exécution avec consistance. Sidetrade aide ainsi les équipes financières, commerciales et les services clients à améliorer le besoin en fonds de roulement et à renforcer leur résilience. Sidetrade accompagne ses clients dans 85 pays et compte 450 collaborateurs en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique.

Pour plus d'information, visitez www.sidetrade.com et suivez [@Sidetrade](#) sur LinkedIn.

En cas de discordance entre la version française et la version anglaise de ce communiqué, seule la version française est à prendre en compte.